

OFFRE D'EMPLOI – INTERNE ET EXTERNE

Titre : Enseignant de français

Tâche : Temps plein (100 % de tâche) pour l'année scolaire 2024-2025

■ SOMMAIRE

La personne titulaire de ce poste devra enseigner **le cours de français de la 2^e secondaire (2 groupes) et de la 3^e secondaire (1 groupe)** en tenant compte des exigences relatives du collège ainsi que de celles du Ministère de l'éducation.

■ EXIGENCES

Scolarité et expérience

Le Collège Jean de la Mennais souhaite recruter un enseignant légalement qualifié.

■ RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

La rémunération correspond à la classe d'emploi «enseignant».

Nos avantages :

- Fonds de pension à prestation déterminée;
- Admissibilité à une assurance collective, avec un programme d'aide aux employés y compris la télémédecine (assurance individuelle payée par l'employeur);
- Remboursement annuel d'un montant fixé par le Collège et lié à la santé (inscription à une compétition sportive, abonnement dans un gym, etc.);
- Remboursement des frais de formation pour le développement professionnel;
- Remboursement des frais d'adhésion à des associations professionnelles;
- Activités du Complexe sportif gratuites offertes à l'employé (certaines conditions s'appliquent);
- Stationnement et accès à deux bornes de recharge pour voitures électriques (gratuit);
- Service de cantine disponible aux frais de l'employé.

■ ENTRÉE EN FONCTION

22 août 2024

■ MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature pour ce poste doit faire parvenir une lettre de motivation et son curriculum vitae au plus tard le vendredi 10 mai 2024 à Mme Pascale Seccareccia : ressourceshumaines@jdlm.qc.ca

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Collège Jean de la Mennais souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi.

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.